

L'ASEAN, une région au cœur des convoitises indiennes et chinoises ?

L'importance des économies de l'ASEAN dans le commerce international et l'émergence d'une classe moyenne sud-asiatique expliquent l'intérêt de la Chine et de l'Inde pour cette région depuis les années 2000, comme en témoignent le renforcement de leurs relations commerciales et la signature d'accords de libre-échange. Si le géant chinois domine largement son cadet indien en termes de relations commerciales avec l'ASEAN (les échanges ASEAN-Chine sont plus de cinq fois supérieurs aux échanges ASEAN-Inde), les entreprises indiennes multiplient désormais les échanges avec cette région, et notamment avec Singapour. La domination de la Chine sur l'Inde en ASEAN se vérifie également pour les investissements, avec une diversification des IDE chinois qui ne se cantonnent plus à l'exploitation des matières premières. La stratégie diplomatique des deux pays dans la région semble cependant diverger, les aspirations territoriales de la Chine en mer du Sud contrastant avec les relations plus neutres et pacifiques établies par l'Inde. Il semblerait à cet égard que l'Inde ne soit pas encore perçue comme une « menace » politique ou économique dans la région, à la différence de la puissante Chine.

Pauline Lacour

pauline.lacour@dgtresor.gouv.fr

Attachée économique au sein du Service Économique Régional (SER) de l'Ambassade de France à Singapour, spécialisée dans les problématiques macroéconomiques et financières et d'intégration économique en ASEAN. P. Lacour est économiste, spécialiste des économies de l'ASEAN et de la Chine ; elle est Docteur en Sciences économiques et affiliée au laboratoire de recherche CREG de l'Université de Grenoble.

Pauline Quinebeche

pauline.quinebeche@dgtresor.gouv.fr

Attachée économique au sein du Service Économique Régional (SER) de l'Ambassade de France à Singapour, en charge des questions sectorielles. P. Quinebeche est économiste, diplômée de SKEMA Business School ; elle a précédemment travaillé au sein du département de recherche économique de Natixis.

RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC L'ASEAN : LA CHINE A UNE LONGUEUR D'AVANCE SUR L'INDE

Un développement des échanges entre la Chine, l'Inde et l'ASEAN

Si les échanges entre la Chine et l'ASEAN ¹ n'atteignaient que 2,4 milliards de dollars ² au début des années 1980, leur valeur s'approche désormais des 380 milliards de dollars, les entreprises chinoises fournissant 17 % des importations de l'ASEAN-6 en 2013 (5 % en 2000).

Le renforcement du poids de la Chine dans les importations de l'ASEAN-6 a conduit à une réduction des parts de marché des principaux fournisseurs de la région, en particulier des économies du G3, les échanges intra régionaux ne semblant, *a contrario*, pas souffrir du renforcement de la présence chinoise (la part de marché des pays de l'ASEAN dans la région est restée relativement stable depuis 2000 et atteint 22 % en 2013). Singapour est le premier partenaire

de la Chine en ASEAN-6 (25,8 % des échanges en 2013), suivi par le Vietnam (19,2 %) et la Malaisie (18 %).

Bien que les relations économiques entre l'ASEAN-6 et l'Inde soient relativement moins développées qu'avec la Chine (72 milliards de dollars de biens échangés en 2013 et 2,3 % de parts de marché), les échanges ont été multipliés par plus de 30 depuis l'ouverture économique de l'Inde en 1990.

L'Inde entretient des relations privilégiées avec Singapour (les importations depuis l'Inde atteignent 9,1 milliards de dollars en 2013), étant donnée l'importance des firmes indiennes dans la cité-État et la présence d'une diaspora indienne. L'Indonésie et la Malaisie, avec des échanges atteignant respectivement 17 et 13,4 milliards de dollars, sont également des partenaires importants. Ces trois pays représentent à eux seuls 70 % des échanges Inde-ASEAN.

Si tous les pays de la région enregistrent des déficits commerciaux avec la Chine - à l'exception de Singapour

(1) Association des Nations d'Asie du Sud-Est regroupant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande, le Vietnam, Singapour (ASEAN-6), Brunei, le Cambodge, le Laos ainsi que la Birmanie (ASEAN-10).

(2) Données compilées par la DOTS (Direction of Trade Statistics) du FMI. Les données sur le commerce par produits sont tirées de la base Trade Map de l'International Trade Center et concernent la Chine hors Hong Kong.

étant donné son rôle de plate-forme de réexportation -, l'ASEAN enregistre un excédent commercial sur l'Inde, seuls le Vietnam, les Philippines et le Cambodge ayant des déficits qui restent néanmoins faibles.

Les importations indiennes et chinoises depuis la Malaisie et l'Indonésie sont polarisées sur le secteur des matières premières, avec plus d'un tiers de leurs importations qui concernent des combustibles minéraux (huiles et gaz) et près de 10 % de l'huile de palme. À noter que la Chine achète près de 56 % des minerais indonésiens et que cette situation, bien que rendant l'Archipel très dépendant de l'économie chinoise, contribue à soutenir les prix mondiaux et à éviter une dégradation des termes de l'échanges pour les exportateurs de matières premières.

IDE en ASEAN : le géant chinois ne laisse pour l'instant que peu de place à son cadet indien

Si la Chine reste un « petit investisseur » en ASEAN, avec un stock de 41,4 milliards de dollars fin 2013, l'accès aux ressources minières et à l'énergie demeure l'une des motivations centrales des investisseurs chinois (69 %³ du stock d'IDE chinois en ASEAN). Le mouvement s'est intensifié à Singapour dès 2008, avec le rachat de *Tuas Power* par le groupe *Huaneng*. Les firmes chinoises renforcent également leurs positions en Indonésie (*Sinopec* à Batam) ainsi qu'à Brunei et au Cambodge (mines de nickel et fonderies d'aluminium).

Si les IDE chinois demeuraient polarisés sur les secteurs des matières premières, ils commencent désormais à se diversifier à l'automobile (en Thaïlande), au ciment (en Indonésie), à la pâte à papier (au Laos), ou encore à l'immobilier⁴ (à Singapour, en Thaïlande et en Malaisie).

Ces prises de positions des entreprises chinoises dans les pays de l'ASEAN ne sont pas exemptes de contestations, en particulier en Birmanie où deux grands chantiers (le barrage de Myitsone et les travaux de la mine de Leptadaung) sont fortement contestés par la population en raison de leurs conséquences environnementales et sociales (confiscation des terres). Les ONG au Laos estiment également que la domination de la filière hydroélectrique par les développeurs étrangers - notamment chinois - accroîtrait les risques environnementaux et de relocalisations sauvages de populations.

Le stock d'IDE indien dans la région est estimé à seulement 18,5 milliards de dollars⁵, soit 1,7 % du stock d'IDE étranger. Les investissements se concentrent en 2013 à hauteur de 97 % sur Singapour, la cité-État constituant la deuxième destination des IDE

indiens en raison de son rôle de plateforme régionale, de sa diaspora indienne et du traité de non-double imposition signé entre les deux pays.

L'Inde est le 4^{ème} investisseur asiatique à Singapour en termes de stock en 2013 et ses investissements sont principalement orientés vers les services financiers, les transports et les TIC (41 %). Les dernières estimations de la *Chambre de Commerce indienne à Singapour* font état de plus de 2 500 entreprises indiennes dans la cité-État qui étendent ensuite leurs activités dans la région, certaines y ayant établi leur siège régional à l'image de *Tata Consultancy Services*.

RELATIONS ÉCONOMIQUES ET DIPLOMATIQUES : DES STRATÉGIES DIVERGENTES EN ASEAN

ASEAN-Chine-Inde : vers une zone commerciale régionale intégrée ?

L'ASEAN a comme objectif de maintenir sa centralité dans la région (cet engagement de centralité fait partie intégrante de l'*ASEAN Economic Community*), mais certains pays ont des relations privilégiées avec leurs grands voisins.

Singapour a signé des accords de coopération avec la Chine sur la réalisation d'opérations transfrontalières en renminbi (RMB) et le développement du marché *RMB offshore* ; elle a également signé des accords avec l'Inde pour le développement de centres de formation adaptés et l'intensification de leurs échanges bilatéraux. La Malaisie prévoit pour sa part de renforcer l'utilisation des monnaies locales dans le règlement des échanges et investissements bilatéraux avec la Chine.

La Chine a, depuis plusieurs décennies, pris conscience des opportunités économiques en ASEAN (la Chine avait refusé de dévaluer le yuan en 1997 afin de soutenir les pays de la région) et a signé un accord de libre-échange en 2002 afin de supprimer les droits de douanes sur 90 % de ses échanges avec la région.

Suivant cette dynamique et dans le cadre de sa politique « *Look East* », l'Inde a proposé, en 2002, la création d'une zone de libre-échange avec l'ASEAN, cet accord étant cependant moins ambitieux que celui avec la Chine, l'élimination des droits de douanes couvrant 75 % des échanges d'ici à 2015. En supplément de leur accord régional avec l'ASEAN, la Chine et l'Inde multiplient les rencontres bilatérales dans la région : la Chine a signé des accords avec la Thaïlande (2003) et Singapour (2009), et l'Inde est en négociation avec la Thaïlande et l'Indonésie (des accords sont

(3) Données de l'*Heritage Foundation* qui retient l'ensemble des opérations supérieures à 100 millions de dollars, les sources officielles ayant l'inconvénient de ne retenir que la première destination des investissements, qui est en général Hong Kong ou les paradis fiscaux.

(4) Investisseurs particuliers et promoteurs immobiliers.

(5) Données de l'UNCTAD.

déjà effectifs avec Singapour et la Malaisie). Il faut toutefois rappeler que l'Inde a la réputation d'être un négociateur difficile (maintien des taxes sur les importations, réticence à favoriser les IDE entrants) et que le poids des *lobbies* industriels et de la bureaucratie ne favorise pas les pourparlers.

La Chine et l'Inde participent également aux négociations avec l'ASEAN dans le cadre du *Regional Comprehensive Economic Partnership* (RCEP) afin de renforcer la convergence des règles d'origine dans la zone et d'uniformiser l'environnement des affaires pour les entreprises exportatrices. Les engagements tarifaires dans le cadre du RCEP devraient être plus ambitieux que ceux contractés dans les accords bilatéraux, les tarifs douaniers devant être éliminés sur 95 % des lignes tarifaires. La conclusion du RCEP conduirait à créer la plus importante zone de libre-échange au monde : un marché unique de plus de 3,4 milliards de personnes avec un PIB cumulé atteignant près de 21 000 milliards de dollars ⁶ en 2013 (29 % du PIB mondial).

Relations diplomatiques : entres partenariats ASEAN-Chine et conflits territoriaux, un rôle à jouer pour l'Inde ?

Si, jusque très récemment, les discours entre la Chine et l'ASEAN dans son ensemble faisaient l'éloge d'un partenariat bien établi ⁷ et que la coopération entre l'Empire du Milieu et Singapour s'est renforcée depuis l'établissement des relations diplomatiques officielles en 1990, les conflits territoriaux en mer de Chine méridionale avec le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et Brunei témoignent de relations ambivalentes dans la région.

Les rapports avec le Vietnam se sont en particulier fortement dégradés ces dernières années en raison du conflit sur la souveraineté des îles Spratleys et Paracels, archipels stratégiques renfermant ressources pétrolières et gazières. L'installation d'une plateforme pétrolière chinoise dans la zone maritime des îles Paracels ces dernières semaines et l'interdiction des navires étrangers de l'approcher (à moins de 4,8 kilomètres) pendant la période d'exploration ont suscité des accrochages entre patrouilleurs vietnamiens et navires militaires chinois. Ces tensions ont débouché sur d'importantes manifestations anti-chinoises au Vietnam au cours du mois de mai, conduisant les États-Unis et le Japon à prendre position dans le conflit.

Les relations entre la Chine et les Philippines se sont également tendues ces dernières semaines après que

les garde-côtes philippins aient arrêté un navire de pêche chinois dans l'archipel des îles Spratleys, refusant de négocier la libération des ressortissants chinois et la restitution du navire. À noter que les Philippines ont signé en avril dernier un nouvel accord de défense avec les États-Unis permettant une présence militaire américaine dans l'Archipel, et que les deux armées ont mené des manœuvres militaires conjointes début mai au large du récif de Scarborough, zone sous contrôle chinois depuis deux ans.

Contrairement à la Chine, l'Inde essaie de développer des relations plus pacifiques avec l'Asie du Sud-Est. Si la création de l'ASEAN en 1967 n'avait pas été soutenue par l'Inde, l'intérêt indien pour cette région s'est manifesté dès les années 1980 au travers de la signature d'un accord de partenariat stratégique. La mise en place de la nouvelle politique indienne « *Look East Policy* » en 1991 a renforcé cet intérêt, l'ASEAN étant considérée par les dirigeants indiens comme une zone stratégique qui permettrait à l'Inde d'accroître son *leadership* dans la région.

L'Inde est dès lors perçue par l'ASEAN comme un marché offrant de nombreux débouchés économiques, et comme un contrepoids face à l'influence chinoise. Les collaborations économiques et militaires sont de plus en plus fréquentes et l'Inde pourrait finalement profiter du sentiment anti-chinois dans la région afin d'élargir son influence. Par ailleurs, le nouveau Premier Ministre Narendra Modi prévoit de soutenir la politique « *Look East* » en se rapprochant du Japon, de la Chine ou encore de Singapour, une position appréciée par l'Asie.

Le développement économique de l'ASEAN ⁸, ses ressources énergétiques, son rôle dans la chaîne de production et son potentiel en termes de consommation ⁹ ont renforcé l'attractivité de cette région aux yeux des entreprises et gouvernements indiens et chinois. Les relations commerciales et économiques devraient s'intensifier avec la mise en place d'accords de libre-échange à large échelle tels que le RCEP, même si ce projet n'a pour le moment pas d'horizon défini.

La dégradation très récente des relations diplomatiques entre l'ASEAN et la Chine pourrait finalement permettre à l'Inde d'étendre davantage son influence dans la région, conformément au souhait des autorités indiennes avec la « *Look East Policy* ».

(6) Données du *World Economic Outlook* du FMI d'avril 2014.

(7) Lors de la 20^{ème} consultation de hauts représentants de l'ASEAN et de la Chine fin 2013, et lors de la 10^{ème} réunion du groupe de travail conjoint entre les deux pays en mars 2014.

(8) Le PIB de l'ASEAN est passé de 220 milliards de dollars en 1980 à 2 406 milliards de dollars en 2013 et devrait atteindre 3 608 milliards de dollars en 2019 (PIB à prix courants, données issues du WEO du FMI d'avril 2014).

(9) Le nombre de ménages ayant des revenus supérieurs à 7 500 dollars/an devrait passer de 67 millions en 2010 à 125 millions en 2025 en ASEAN selon McKinsey.

Tableau 1						
Relations bilatérales Chine - ASEAN						
	Importations depuis la Chine			Exportations en Chine		Balance commerciale des pays de l'ASEAN vis-à-vis de la Chine
	2013 (Mds USD)	Var. 2013/2010 (%)	Parts de marché chinoises	2013 (Mds USD)	Var. 2013/2010 (%)	2013 (Mds USD)
<i>Indonésie</i>	29,8	46 %	16,0 %	22,6	44 %	-7,2
<i>Malaisie</i>	33,7	63 %	16,4 %	30,7	23 %	-3
<i>Philippines</i>	8,8	74 %	13,0 %	6,6	15 %	-2,2
<i>Singapour</i>	43,7	30 %	11,7 %	48,5	33 %	4,8
<i>Thaïlande</i>	37,6	53 %	15,0 %	26,8	25 %	-10,8
<i>Vietnam</i>	53,5	167 %	31,9 %	15,3	110 %	-38,1
ASEAN-6	207,2	67 %	16,6 %	150,6	35 %	-56,6
<i>Cambodge</i>	3,7	217 %	22,0 %	0,3	405 %	-3,4
<i>Birmanie</i>	8,1	111 %	39,8 %	2,5	192 %	-5,5
<i>Brunei</i>	1,9	363 %	22,1 %	0,1	-86 %	-1,8
<i>Laos</i>	1,9	261 %	26,0 %	0,9	82 %	-1
ASEAN	222,8	71 %	17,1 %	154,5	36 %	-68,3

Source : Direction of Trade of Statistics (DOTS), IMF, calculs du SER

Tableau 2						
Relations bilatérales Inde - ASEAN						
	Importations depuis l'Inde			Exportations en Inde		Balance commerciale des pays de l'ASEAN vis-à-vis de l'Inde
	2013 (Mds USD)	Var. 2013/2010 (%)	Parts de marché indiennes	2013 (Mds USD)	Var. 2013/2010 (%)	2013 (Mds USD)
<i>Indonésie</i>	4	20 %	2,1 %	13	31 %	9,1
<i>Malaisie</i>	5,2	110 %	2,5 %	8,2	25 %	3
<i>Philippines</i>	0,8	32 %	1,2 %	0,3	-30 %	-0,5
<i>Singapour</i>	9,1	-1 %	2,4 %	11,3	-16 %	2,1
<i>Thaïlande</i>	3,5	53 %	1,4 %	5,1	16 %	1,6
<i>Vietnam</i>	5,8	231 %	3,5 %	2,6	160 %	-3,2
ASEAN-6	28,4	45 %	2,3 %	40,4	14 %	12
<i>Cambodge</i>	0,1	156 %	0,8 %	0,01	43 %	-0,1
<i>Birmanie</i>	0,7	145 %	3,6 %	1,2	22 %	0,6
<i>Brunei</i>	0,05	74 %	0,5 %	0,7	272 %	0,7
<i>Laos</i>	0,05	435 %	0,7 %	0,1	458 %	0,05
ASEAN	29,4	47 %	2,3 %	42,5	16 %	13,1

Source : Direction of Trade of Statistics (DOTS), IMF, calculs du SER